



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR QUATRE PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS : 236-2024 / 237-2024 / 238-2024/239-2024

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Cintia Fontaine, aux personnes intéressées que le conseil municipal tiendra une **assemblée publique de consultation le 12 février prochain** à la salle municipale située au 36 rue Bouillon à Lac-au-Saumon à compter de **19h30**, dans le but de consulter la population sur les projets de règlement décrits ci-après, adoptés lors de la séance ordinaire du 8 janvier 2024.

Le **projet de règlement numéro 236-2024 modifie le plan d'urbanisme** de manière à :

- Identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques ;
- Modifier la numérotation du chapitre 6 et des articles en faisant partie.

Le **projet de règlement numéro 237-2024 modifie le règlement de zonage** de manière à :

- Intégrer des mesures d'atténuation des îlots de chaleur sur son territoire.

Le **projet de règlement numéro 238-2024 modifie le règlement d'urbanisme** de manière à :

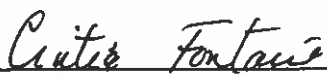
- Déterminer toute partie du territoire ou tout immeuble qui présente un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique et prévoir des mesures en vue d'assurer sa protection ou sa mise en valeur.

Le **projet de règlement numéro 239-2024 relatif à un programme de revitalisation** de manière à :

- Encourager la revitalisation du cadre bâti, dans certaines zones de son territoire où l'on retrouve des sites ayant un intérêt ou une incidence au niveau historique, culturel, esthétique, écologique ou environnemental.

Toute personne qui le désire peut consulter lesdits projets de règlements pendant les heures d'ouverture du bureau municipal, soit le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h00 à 16h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Une copie peut aussi vous être acheminée par courriel.

**DONNÉ À LAC-AU-SAUMON CE 22<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2024**

  
Cintia Fontaine, Directrice générale  
Trésorière-Greffière